

Urbanisme et aménagements favorables à la santé



Dossier coordonné par Zoë Heritage,

directrice, Réseau français
des Villes-Santé (RFVS) de l'OMS,

Anne Roué-Le Gall,

enseignant-chercheur,
département Santé-Environnement-
Travail et Génie sanitaire, École
des hautes études en santé publique
(EHESP), Rennes,

Christine César,

chargée d'expertise scientifique,
direction de l'Animation
des territoires et des réseaux, Inpes.

Le développement très rapide des technologies et des transports pourrait nous faire croire qu'il est possible dans notre société de s'abstraire de l'ancrage territorial, de l'espace que l'on occupe. C'est inexact. Nous sommes enracinés sur un territoire. La concentration, tant des populations en milieu urbain que des activités, n'a d'ailleurs jamais été aussi importante ; à titre d'exemple, les forces vives des hautes technologies et d'Internet se recrutent à l'échelle mondiale dans l'étroite Silicon Valley en Californie !

Au-delà de ces concentrations extrêmes, le territoire reste un lieu qui recèle – dans des proportions variables – des possibilités d'échanges pour les populations et qui participe à leur bien-être. L'urbanisme, l'aménagement sont des déterminants majeurs de la santé et ont un impact sur les inégalités sociales de santé. Le cadre de vie, les transports, le bâti, les espaces verts, les équipements publics, etc. participent – ou non – à la santé physique et au bien-être psychique, et rendent possible – ou non – le lien social.



© Denis Bourgas / Indivice Floue

Urbanisme et santé : une synergie délicate

Entre les connaissances et les politiques mises en œuvre sur le terrain, il existe un fossé. En effet, les institutions très sectorisées et les procédures administratives cloisonnées sont la cause d'une collaboration trop rare entre les champs de la santé et ceux de l'urbanisme. Pourtant, ce dialogue est indispensable afin que, dans les faits, les territoires soient en tout premier lieu placés au service des habitants.

Ces dernières décennies ont laissé place à un urbanisme majoritairement pensé en termes de construction architecturale et de protection de l'environnement – bâtiments fonctionnels écologiques, organisation des transports, densification de l'espace, etc. La dimension humaine et les fonctions fondamentales – habiter, travailler, etc. – sont souvent oubliées, alors qu'elles constituaient les principes de l'urbanisme du milieu du siècle dernier.

Le concept d'urbanisme favorable à la santé (UFS), créé à partir des années 2000 – notamment par le Réseau européen des Villes-Santé de l'OMS [1] –, repose sur des choix d'aménagement et d'urbanisme qui promeuvent la santé et le bien-être des populations.

Alimenté par des travaux d'équipes anglaises et australiennes, le champ de la santé publique en France a récemment réinvesti ce concept, avec les objectifs suivants : identifier des solutions concrètes pour remettre l'humain au cœur des préoccupations et déterminer les leviers permettant la création d'un urbanisme favorable à la santé. L'une des étapes a consisté à établir un cadre d'action qui se structure autour de six axes à considérer simultanément :

- réduire les polluants, nuisances et autres agents délétères ;
- promouvoir des comportements sains chez les individus, surtout l'activité physique et une alimentation saine ;
- contribuer à changer l'environnement social pour favoriser la cohésion sociale et le bien-être des habitants ;
- réduire les inégalités de santé entre les différents groupes socio-économiques et soutenir les personnes vulnérables ;
- mettre en place des stratégies favorisant l'intersectorialité (en particulier entre professionnels de l'urbanisme et de la santé) et l'implication de l'ensemble des parties prenantes, y compris celle des citoyens ;

– prendre en compte et gérer les synergies et les possibles antagonismes entre les différentes politiques publiques (environnementales, d'aménagement, de santé, etc.) [2]. Cette structuration offre un cadre d'action permettant d'aborder les questions d'urbanisme et d'aménagement selon une approche systémique et positive de la santé.

Concrétiser la participation des habitants

La mise en œuvre de ce concept nécessite une forte collaboration de plusieurs secteurs. Au XIX^e siècle, les professionnels de santé ont eu une

grande influence sur la conception des villes, la largeur des rues, les espaces verts, les types de logements. Aujourd'hui, les projets d'urbanisme restent malheureusement trop souvent centrés sur les aspects techniques et environnementaux. Ils ne prennent pas suffisamment en compte – avec les habitants – les enjeux de santé, qui permettraient de dépasser la concertation institutionnelle pour tendre vers des processus de co-élaboration.

En effet, sur le terrain, l'urbanisme et l'aménagement n'accordent pas une place suffisante à la parole des usagers et ne considèrent pas assez leur vécu. En général peu associés aux décisions, ces derniers ne sont donc pas en capacité de se les approprier. Ceci renvoie aux insuffisances de la démocratie sanitaire et citoyenne : ainsi, nombre d'enquêtes d'utilité publique restent invisibles pour les citoyens, et certains comités de quartiers ne fonctionnent pas de façon satisfaisante.

Ce dossier identifie les leviers pratiques et les espaces institutionnels disponibles afin que les acteurs de tous les secteurs puissent agir pour un environnement et un urbanisme favorables à la santé. C'est en accompagnant les choix d'urbanisme et d'aménagement que l'on maximisera les bénéfices sur la santé des populations, tout en tentant d'éviter le cumul des inégalités sociales, environnementales et territoriales de santé. ■

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

[1] Barton H., Tsourou C. *Urbanisme et Santé – Un guide de l'OMS pour un urbanisme centré sur les habitants*. Rennes : S2D/OMS Europe, 2004 : 178 p. En ligne : http://www.euro.who.int/__data/assets/pdf_file/0010/102106/E93982.pdf?ua=1

[2] Roué-Le Gall A., Le Gall J., Potelon J.-L., Cuzin Y. *Agir pour un urbanisme favorable à la santé – Concepts & Outils [Guide]*. Rennes : EHESP, 2014 : 191 p. En ligne : <http://www.ehesp.fr/wp-content/uploads/2014/09/guide-agir-urbanisme-sante-2014-v2-opt.pdf>